

SERVICE AMENAGEMENT DE LA CITE

Secteur d'activité : Direction Générale

Affaire suivie par : P. Duflos

02 40 32 29 30

Direction/4_CFV_réunion.../CFV/compte.../CR_2018

PD/NG 2018.07

Objet : Commission Forme de la Ville du lundi 25 Juin 2018

Présents : Elus : C. Landreau, Adjointe déléguée à la Forme de la Ville – C. Malard, Conseillère municipale – F. Rabbé, Conseillère municipale – B. Poirauveau, Conseiller municipal – J. Cochin, Adjointe déléguée à la Vie économique et à l'Emploi – D. DUCLOS, Conseiller métropolitain – M. Alvarez, Conseiller municipal – F. Bascoul, Conseiller municipal – Bernadette HUGUET, Adjointe déléguée aux Solidarités – M. Girard, Conseiller municipal.

Personnel de la ville : P. Duflos, Julien Brégeat,

Représentants de Nantes métropole : G. Davieau, Directeur du pôle sud-ouest – M. Petitpas, Responsable du service projets, Pôle sud-ouest de Nantes métropole.

Habitants : M. Bailly – J. Coiffard – J.-P. Perrin – F. De Gaalon – L. Pointard – B. Mahé – J. Poupard- JB Morisseau – R. Delfour- S. Castro- L. Cruaud -

Commerçants : M.-F. Pougary – N. Lesout – S. Falcher – J. Selwa – M. Doucet.

Crédit Mutuel : M.-J. Roué – R. Vicot

Kinésithérapeute : G. Defoix

Opticien : A. Caillon

A.L.B/ABJC : L. Audren

CSF : J. Gasnier

Samo : P. Georget

EHPAD : D. Raquet

Harmonie Habitat : J. Berson

Presse : N. Meunier

Citta : B. Moré

Représentant de la Paroisse : L. Duc

Excusés : C. Peraudeau – N. Vasseur – B. Domené – S. Quartier – C. Brohan

Madame Landreau, après avoir présenté les intervenants et fait état des personnes excusées, remercie les nombreux participants à cette réunion de la commission forme de la ville (CFV) consacrée à la présentation de l'étude d'avant-projet-définitif des aménagements du centre bourg, mené par le bureau d'étude CITTA pour le compte de Nantes métropole.

Madame Landreau rappelle qu'une étude a été engagée en 2013 avec le bureau d'études Forma 6. Elle a permis à la ville de définir les grands axes de développement et de renouvellement du centre ouest de la commune.

Dans le cadre de cette étude stratégique, des balades et des temps de concertation ont été organisés pour poser le diagnostic et les orientations avec des membres de la CFV, d'associations locales, des commerçants et des élus.

Ces éléments ont été présentés en CFV le 2 octobre 2017 et des scénarios ont été élaborés et discutés lors de la réunion de la CFV du 20 novembre 2017.

Le scénario qui répondait le mieux aux attentes exprimées majoritairement a été travaillé par le bureau d'études, en essayant de trouver des solutions aux points de vigilance qui se sont manifestés, tout en restant dans l'enveloppe budgétaire affectée à l'opération.

LA PRESENTATION DE L'AVANT PROJET

Ce scénario est aujourd'hui présenté aux membres de la CFV par Bruno Moré, architecte paysagiste en charge du projet. Document de CITTA (ci-joint)

LE DEBAT. LES QUESTIONS/REPONSES

Concertation

En réponse à une remarque exprimant le ressenti de non prise en compte des observations formulées par les habitants, Mme Landreau fait une mise au point, et rappelle au contraire que la collectivité (Ville et Nantes métropole) a fait évoluer le projet d'aménagement en essayant de prendre en considération les différents points de vue exprimés, tout en gardant le parti d'aménagement initial, qui s'appuie sur un diagnostic et une analyse des enjeux partagés. C'est un exercice de synthèse difficile et il est certain que toutes les remarques, souvent contradictoires, ne peuvent pas être prise en considération. Mme Landreau évoque en aparté l'excellent travail fait sur le projet d'habitat sur le terrain de l'ancienne école Notre Dame, qui évolue au fur et à mesure des rencontres entre les partenaires.

M. PETITPAS, en charge du dossier au pôle de proximité de Nantes métropole, rappelle également qu'une enquête de satisfaction a été menée l'été dernier par un bureau d'études spécialisé, qui a interrogé les usagers du centre bourg. L'analyse des commentaires et préconisations portés à cette occasion fonde en partie les propositions du bureau d'études CITTA.

Circulation, vélo, stationnements, circulation, accès...

La question du stationnement, et plus particulièrement la suppression du stationnement sur la place de l'église, est un enjeu qui focalise l'attention des participants. Mme Landreau rappelle que, lors de la précédente réunion, la majorité des participants avaient exprimé le souhait d'avoir un centre apaisé, propice à la rencontre des habitants, permettant l'usage de la marche à pied et du vélo en toute sécurité... qui correspondait très bien au scénario retenu. Le bureau d'études s'est efforcé de trouver le maximum de places de stationnements permettant de répondre aux attentes des commerçants et globalement, il n'y a pas de perte de places de stationnements réglementaires. La diminution des places ne concerne que celles qui ne sont pas « légales » et qui, quel que soit le parti d'aménagement retenu, auraient dû être supprimées. L'extension de la zone bleue, notamment rue E. Bertreux et en partie sur la place de la République, et surtout l'intervention renforcée de la police municipale, permettra de libérer des places occupées aujourd'hui par des voitures ventouses. L'utilisation du parking du cinéma peut permettre en partie de stationner les véhicules du personnel des commerçants, étant entendu que l'affectation d'un stationnement public à un usage particulier n'est pas légale. Les poches de stationnements d'arrêt minutes et de livraisons, placés au plus près des besoins des commerçants apportent d'autres solutions. Le projet de construction de logements sur l'ancienne école Notre Dame, réalisé en concertation étroite avec les riverains et des membres de la commission forme de la ville, répondra aux normes en vigueur. La composition du programme de logements (en partie pour des personnes âgées) vise à réduire les besoins de stationnements dans cette opération. Un travail important de jalonnement, qui aura pour objectif d'informer et d'inciter les usagers à faire quelques dizaines de mètres à pied pour se stationner en dehors de la place de l'église, sera aussi engagé prochainement. Enfin, pendant la période de chantier, un plan de communication concernant, en particulier, l'accès aux commerces et aux stationnement, sera établi.

Répondant à une demande particulière, (place de la République), il est précisé que l'accès au garage sera conservé. Par contre, il n'a jamais été prévu d'accès pour les cars au pied de la porte d'entrée de l'EPAHD, et les questions de desserte par les services de secours et ceux de la répurcation de l'établissement ne pose pas de difficultés vis-à-vis des plans présentés ce soir.

Le projet actuel ne prévoit pas la mise en sens unique de la rue de Beaulieu.

Toutes les dispositions ont été prises pour que les sens de circulation et les girations (notamment à l'angle de la rue de Beaulieu et de la rue J. Verne, soient opérationnels. Les plans d'exécution affineront encore le projet, à un niveau de détail encore plus élevé. La circulation des vélos, et en particulier la possibilité d'utiliser les contresens cyclables, s'effectuera conformément aux règles du code de la route. Si cela s'avère nécessaire,

un jalonnement et des panneaux de circulation pourront être posés. Par contre, il n'y aura pas de peinture avec effet 3 D, la réglementation en la matière n'étant pas définie.

Il n'existe pas, actuellement, une évaluation approfondie de l'impact de la mise en place des zones apaisées à l'échelle de l'agglomération. La réussite de la zone apaisée dépend très directement à l'usage des lieux : plus les piétons et deux roues sont nombreux, plus la vitesse diminue et plus les risques d'accidents graves sont en baisse.

Une réflexion est engagée sur le site le plus approprié en vue d'y implanter le marché forain, pendant la phase de chantier. Le parking situé en face du cimetière et près de l'école Saint Pierre, est une option intéressante. Une autre proposition est faite en séance : vers le giratoire des pêcheurs (marché de rue). Cette proposition pose des difficultés techniques.

Le ravalement de la façade de l'église sera effectué. La date de ces travaux n'est pas programmée à ce jour.

Le plan de composition et d'implantation des arbres a été établi de manière à permettre l'accessibilité la plus facile qui soit pour les camions du marché, tout en améliorant l'esthétisme et la qualité du paysage, sans obturer la vue vers et depuis les commerces. Le travail sur le choix des végétaux n'est pas abouti. Il sera poursuivi avec le service espaces verts et naturels de la ville, qui portera une vigilance toute particulière sur la question de l'entretien des espaces publics.

Une réunion spécifique sera programmée avec les commerçants pour étudier de façon la plus précise qui soit les modalités techniques liées aux animations sur la place de l'église (Noël, fête de la musique...).

LES PROCHAINES ETAPES

Les représentants de la Ville, de Nantes métropole et du bureau d'études prennent bonne note des remarques formulées au cours de la réunion. Le parti pris d'aménagement est globalement validé, même s'il reste des points à corriger et à affiner. Le dossier de consultation des entreprises sera établi au cours des mois à venir, dans l'optique d'un choix des entreprises avant la fin de l'année et d'un démarrage des travaux au début 2019, de manière à ne pas perturber le commerce en fin d'année. La durée du chantier est évaluée à une dizaine de mois. Des négociations seront entreprises avec les entreprises sur les modalités d'intervention : un compromis devra être trouvé entre un chantier rapide mais perturbant et un chantier plus lent et moins gênant.

Madame Landreau, avant de clore la séance et d'inviter les participants à un temps de convivialité, informe l'assistance d'un prochain temps de concertation au sujet de l'aménagement de la rue de la Forges, qui se déroulera le lundi 1^{er} juillet et sollicite des membres de la CFV non riverains de cette voie.

Le diaporama diffusé lors de cette réunion est disponible sur le site de la ville de Bouguenais :
Citoyenneté/Brochures-Citoyenneté/Démocratie locale/Commissions extra-municipales/Commissions
Forme de la Ville/2018

Diffusion : Présents – Excusés -
DGS – DGA – Responsables de service